

**COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS**  
**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 21 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un juillet à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LONGWY SUR LE DOUBS s'est réuni à la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la Présidence du Maire, Denis BILLOD.

**PRÉSENTS** : BENLIAN Julie-Anna, BILLOD Denis, CONTESSE Emmanuel, FAIVRE François, JUIF Noëlle, MAURICE Charlotte, OUDOTTE Roland, ROUSSEL Corinne et VAUCHET Jean-Jacques.

**SECRETAIRE** : MAURICE Charlotte.

**ABSENTE EXCUSÉE** : GUERAUD Sarah (pouvoir à BENLIAN Julie-Anna).

**ABSENT** : CHATEAU Christian

***LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :***

- Approuver le compte-rendu du conseil municipal du 9 juin 2026 ;
- Valider la décision modificative suivante :

| Désignation                                  | Diminution<br>sur crédits ouverts | Augmentation<br>sur crédits ouverts |
|----------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|
| <b>DF 61551</b> Entretien matériel roulant   | 500 €                             |                                     |
| <b>DF 66111</b> Intérêts réglés à l'échéance |                                   | 500 €                               |

- Offrir la Carte Avantages Jeunes aux habitants de Longwy âgés de 6 à 26 ans à partir de la session 2026/2027.
- Solliciter l'attribution d'une aide financière sous forme d'un fond de concours d'un montant de 3 222 € pour l'installation de lampes LED sur l'éclairage et les bâtiments publics auprès de la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne.
- Renouveler le contrat de Magalie CORPET pour toute l'année scolaire 2026/2027.
- Renouveler le contrat de Justine SIMON en fonction des besoins au cours de l'année scolaire 2026/2027.
- Valider les conventions RPI LAC concernant la mise à disposition de Mme Nelly MILLOT à l'école maternelle de Longwy et la répartition des frais scolaires entre les 3 communes du RPI.
- Accepter la prospection d'acheteur pour les parcelles du Lotissement les Saules par M. COIFFIER, commercial chez IAD Immobilier et préciser que les parcelles devront être proposées au prix de 40 € le m<sup>2</sup> par le commercial mandaté.
- Valider l'inscription au repas ou l'octroi d'un colis pour les personnes ayant 70 ans dans l'année et plus, habitant Longwy/Doubs et étant inscrit sur les listes électorales au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.
- Offrir aux habitants de Longwy résidents en EHPAD un colis.
- Transmettre les courriers pour le choix des aînés à la participation au repas ou au colis dès début septembre 2026.
- Valider les tarifs du repas comme suit :
  - Pour les conjoints : 25 €.
  - Pour les présidents d'associations et membres de commissions : 12.50 €.
- Valider les tarifs des colis au prix de 25 € 00 au vu des propositions faites par les différents fournisseurs sollicités.
- Ne pas mettre en place une animation durant le repas mais plutôt un fond musical discret.
- Valider les modifications apportées par la Préfecture du Jura sur les délibérations concernant les membres des commissions communales et les comités consultatifs communaux ainsi que les délégations consenties au Maire en matière de marchés publics et justice.
- Valider l'achat de la licence IV de M. GAUME au tarif de 7 500 €.

***LE CONSEIL MUNICIPAL AVEC UNE VOIX CONTRE (EMMANUEL CONTESSE), UNE ABSTENTION (ROLAND OUDOTTE) ET SEPT VOIX POUR DÉCIDE DE :***

- Proposer à la vente la parcelle ZP n°110 avec les frais éventuels de géomètre à la charge de l'acquéreur aux fins de faire un verger.

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 22h35.

Pour extrait conforme,

*Le Maire,*



**Denis BILLOD**